

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° V-2022-05****Séance du 5 octobre 2022**

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 30 septembre 2022, s'est réuni à la Salle Nicolas Poussin à huis-clos sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, C. DEMANTE, M. CHRILIAA, N. LECARFF, C. RABET, B. AUBERT, K. LANCTUIT, Y. CANCALON, B. NORMAND, C. JUSZCKO, F. RAFYQ, D. PAUMIER, E. MERLIN, P. BOLARD, C. CONTREMOULIN, AG. MEREAX, E LEFEVRE
Absents	
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, I LEVERE à J. LEGER

Secrétaire de séance : C. RABETElus : 19Nombre de présents : 17Nombre de votants : 19**Re facturation de l'électricité lors de la location de la salle Nicolas Poussin**

Au vu de la conjoncture actuelle, de l'augmentation des tarifs d'électricité et pour inciter les usagers à une prise de conscience d'économie d'énergie, Mme la Maire propose au conseil municipal d'instaurer un tarif de consommation électrique à la salle Nicolas Poussin.

Un relevé de compteur sera effectué lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie de la location. La consommation sera alors facturée au prix de 0,17363 € / KWh

A savoir :

Electricité :	Tarifs
Consommation de base	0,08988 €
Contribution CEE	0,00453 €
Evolution arenh	0,02940 €
Obligation capacité de base	0,00509 €
Acheminement électrique :	
Consommation de base	0,03710 €
Taxes et contributions :	
Taxes locales	0,00663 €
Service public électricité	0,00100 €
TOTAL	0,17363 €

Ce tarif basé sur la facture d'août 2022 sera réévalué en fonction du coût des prix de notre fournisseur d'énergie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place d'une refacturation de l'électricité lors de la location de la salle Nicolas Poussin.
- **Approuve** que ce tarif suive les coûts de facturation du fournisseur d'énergie.
- **Approuve** que ce tarif s'applique aux nouvelles demandes de location à compter du 6 octobre 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY

